

AU PRÉSENT

FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS

« Vous ne devez jamais
avoir peur de ce que
vous faites quand vous
faites ce qui est juste. »

Rosa Parks

AUTOMNE 2023

Bulletin d'information sur les dons planifiés de



**mission
inclusion**

LE NOUVEAU NOM
DE L'ŒUVRE LÉGER

AU PRÉSENT c'est quoi ?

Parce que c'est important pour nous de vous garder informé-es, nous avons conçu le bulletin *Au Présent*, qui vous est envoyé par Mission inclusion.

Cette publication contient des informations générales, des témoignages et des tableaux de rendement concernant les rentes viagères de bienfaisance, les dons testamentaires et les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à vos dons. Cette publication vous est offerte deux fois par an. Vos ami-es peuvent s'y abonner; parlez-en autour de vous, et bonne lecture!



Au cours des deux dernières années et demie, j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de plusieurs d'entre vous. Que ce soit autour d'un café, lors d'une conversation téléphonique ou même chez vous, ces échanges ont été d'une valeur inestimable pour moi. J'ai été inspirée par votre soutien fidèle et votre dévouement quant à la poursuite du rêve du cardinal Léger, d'un monde plus juste et inclusif.

Quitter Mission inclusion n'a pas été une décision facile, car je crois fermement au travail qu'on y fait. Cependant, j'ai la possibilité de continuer à travailler pour construire un monde plus inclusif, grâce à une belle occasion qui me permettra de retourner au Nouveau-Brunswick et d'être plus proche de ma famille.

Je pars en étant convaincue que vous êtes entre bonnes mains! Depuis plus d'un an, j'ai formé l'équipe, transmettant les connaissances que Louise Dyotte a elle-même transmises aux conseiller-ères en philanthropie. Tous ces gens,

ainsi que Sophie Blouin qui travaille au sein de l'équipe de planification successorale depuis dix ans, continueront à vous soutenir et à travailler avec vous pour que vous puissiez atteindre vos objectifs philanthropiques.

Bien qu'à la Fondation, les visages changent au fil du temps, la détermination de l'organisation à faire avancer la mission du cardinal ne faiblit jamais. Merci pour tout ce que vous faites pour rendre ce monde plus inclusif!

Je vous souhaite tout le meilleur, et longue vie à Mission inclusion!

Portez-vous bien,

Sarah Kreplin



Nous remercions nos collaborateurs d'avoir participé activement à l'idéation et à la rédaction de ce bulletin :

Rédaction et collaboration
Mireille Lavigne
Kim Laporte
Sebastian Vielmas
Isabelle Morin
Ibtissam Khazraji

Comité d'édition
Isabelle Morin
Jean Philippe Brouillard
Khazraji Ibtissam

Infographie
Robert Devost Graphiste

Révision linguistique
Bla bla rédaction

Impression
Graphiscan

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022
PP 40036970
Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré :
118923689 RR 0001



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

En ce mois d'octobre, alors que l'automne peint nos paysages de couleurs chaudes et que les journées raccourcissent, je me tourne vers chacun-e d'entre vous pour vous remercier de collaborer à l'empreinte que notre organisation a sur le monde.

Depuis 75 ans, nous avons soutenu plus de 25 pays et assisté des projets dans presque toutes les régions du Québec. Les visages de l'inclusion ont bien changé à travers les années, mais notre mission demeure toujours de soutenir et d'inclure les personnes vulnérables, et de leur donner des outils pour qu'elles puissent agir avec leur plein potentiel. En 75 ans, vous avez vu le monde évoluer, les défis se présenter, mais vous avez également été témoins de moments de joie, d'amour et de succès.

Pour notre anniversaire, nous avons célébré plusieurs nouvelles positives. Par exemple, notre réponse d'urgence en Haïti, qui a permis d'aider des familles qui subissaient les inondations là-bas. Nous avons également terminé notre partenariat avec les Ateliers Speech et assisté à un concert donné par des jeunes du secondaire qui ont vraiment vu leur estime de soi, leurs capacités sociales et leur chemin de vie se transformer grâce au projet que nous avons ensemble permis d'accomplir. Sur une autre note, l'année 2023 a amené notre chère Sarah à accepter un nouveau défi qui lui permet de se rapprocher de sa famille. Nous partageons les valeurs qui l'ont guidée dans sa réflexion et lui souhaitons une belle nouvelle aventure.

Le gouvernement fédéral compte apporter des changements à l'impôt minimum de remplacement, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2024. Il se peut que vos reçus fiscaux pour dons d'action, par exemple, soient moins intéressants à partir de 2024. Parlez à notre conseillère Kim Laporte pour en apprendre davantage et savoir comment profiter des meilleurs avantages fiscaux avant la fin de l'année.

Ce qui me rassure, comme directrice du département, c'est de voir que je peux compter sur Sophie Blouin, qui travaille à la Fondation depuis plus de 15 ans, et sur Kim Laporte, qui nous aide dans l'équipe depuis presque deux ans. Ensemble, nous avons le plaisir de vous accompagner dans les choix que vous faites.

Dans ce bulletin, vous pourrez d'ailleurs trouver des idées de projet que vous pourriez aimer, et plein d'informations sur les différentes formes de dons. En ce mois d'octobre, nous vous encourageons à réfléchir à l'héritage que vous laisserez derrière vous. Votre générosité peut illuminer le monde et inspirer les générations futures. Merci de nous permettre de partager cette aventure avec vous.

Avec toute ma bienveillance,

Isabelle Morin

Directrice principale, développement et communication

AMÉLIORER SON SORT

LES MÈRES MONOPARENTALES DE MONTRÉAL : L'APPUI INESTIMABLE DE L'ORGANISME MÈRES AVEC POUVOIR



Pouvoir donner à leurs enfants ce qu'elles n'ont pas eu : ce sont les mots de nombreuses mères qui sont passées par l'organisme Mères avec pouvoir.

La vie en tant que mère monoparentale est une aventure exigeante, qui demande beaucoup de courage. À Montréal, de nombreuses femmes assument la responsabilité de l'éducation de leurs enfants sans le soutien d'un conjoint.

Ces mères font face à des défis uniques et souvent écrasants, mais elles ne sont pas seules dans leur parcours. L'organisme montréalais Mères avec pouvoir est un phare d'espoir pour ces femmes. Il leur offre un réseau de soutien et des ressources vitales pour les aider à traverser les moments difficiles.

Parvenir à équilibrer son rôle de parent avec les responsabilités financières peut être émotionnellement et financièrement éprouvant. C'est un parcours souvent semé d'embûches. Les mères monoparentales peuvent se sentir isolées en raison du manque de temps pour elles-mêmes et de la constante attention envers leurs enfants.

L'organisme Mères avec pouvoir : un soutien inestimable

L'organisme offre un espace sûr où les mères peuvent partager leurs expériences, leurs inquiétudes et leurs succès avec d'autres femmes vivant des situations similaires. Le partage d'histoires et d'émotions renforce le sentiment de communauté.

Pour les mamans qui travaillent ou qui ont besoin de temps pour elles-mêmes, des services abordables de garde d'enfants sont disponibles. L'organisme leur apporte en outre un soutien juridique et administratif qui les aide à naviguer dans le système complexe pour obtenir les prestations auxquelles elles ont droit.

Mais surtout, il redonne aux mères monoparentales la possibilité de prendre leur avenir en main en retournant sur les bancs d'école.

Les mères monoparentales de Montréal sont des héroïnes qui méritent notre soutien. L'organisme Mères avec pouvoir leur offre cet appui essentiel : ces femmes, extraordinaires, s'y créent un réseau de contacts et y trouvent des ressources pratiques. Se sentant comprises et soutenues, elles peuvent, grâce à cette organisation, travailler à un avenir meilleur pour elles-mêmes et leurs enfants, tout en brisant les stéréotypes et en renforçant leur confiance en elles. C'est une histoire de résilience et d'entraide, à Montréal.

LES FEMMES AU BURKINA FASO



Mission inclusion joue un rôle important dans la promotion des droits des femmes à l'international. Comme le décrit Catherine Bertrand, conseillère principale : «Les femmes et les filles occupent une place centrale dans la majorité de nos projets, qu'il s'agisse de la lutte contre la traite des personnes, de la promotion de la santé sexuelle et reproductive, ou encore de la sécurité alimentaire.»

L'approche de Mission inclusion est fondée sur une collaboration étroite avec les actrices et acteurs locaux. Catherine explique : «Cette approche nous permet tout d'abord de travailler sur le changement de mentalité, un élément essentiel pour que les transformations que nous souhaitons accomplir soient acceptées et adoptées par la population locale.»

L'histoire inspirante de Fleur Sama au Burkina Faso est un témoignage éloquent. Fleur, diplômée du programme de carrosserie du Centre féminin d'initiation et d'apprentissage aux métiers (CFIAM) — une initiative soutenue par notre partenaire local ATTOUS — dirige aujourd'hui son propre «Garage Féminin». Avec fierté, elle met en avant l'égalité des genres tout en offrant des opportunités aux jeunes de sa communauté.

Selon Catherine, le soutien des personnes donatrices est essentiel : «L'un des défis les plus pressants est que les populations les plus touchées sont souvent privées de voix et de pouvoir décisionnel.»

Votre soutien permet de donner aux communautés les ressources et les outils nécessaires pour faire entendre leur voix et contribuer à des changements significatifs.

Au Québec, les gens de ma génération ont deux héros : Maurice Richard et le Cardinal Léger

Je me souviens avec beaucoup de plaisir de l'année 1959, lorsque j'étais l'annonceur du chapelet en famille à la radio et que je présentais le cardinal Léger. Même si je n'ai pas eu le privilège de le côtoyer pendant plusieurs années, je n'ai jamais perdu de vue ce surhomme qui souhaitait faire disparaître toutes les misères du monde. Le cardinal est l'exemple d'un homme qui a abandonné les honneurs et les plus hautes fonctions pour aller sur le terrain dans le but d'aider les plus démunis, dans des conditions très souvent épouvantables.

L'Histoire veut nous rappeler que nous sommes peu de chose si l'on ne se penche pas sur la misère des autres.



A handwritten signature in dark ink, which appears to read "JP Coalier".

Jean-Pierre Coalier

Porte-parole de L'œuvre Léger
Promoteur du Concert
Cardinal Léger

LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE

L'IMPACT DES RENTES



La rente viagère de bienfaisance vous offre une occasion unique de contribuer à un monde meilleur de manière significative, de votre vivant, tout en vous garantissant un revenu stable jusqu'à la fin de vos jours.

Les effets cachés d'un don sous forme de rente de bienfaisance sont profonds et durables. La totalité de votre capital et des intérêts générés demeure entre les mains de notre Fondation, et est directement investie dans les projets que vous désirez soutenir. Cet engagement constitue un investissement à long terme, parfaitement aligné à vos objectifs et à vos besoins. En optant pour cette approche, vous participez concrètement aux efforts solidaires pour bâtir un monde inclusif. Nous nous engageons à assurer un rendement stable à longue échéance, optimisant ainsi l'impact de votre contribution.

Des avantages exceptionnels

La rente viagère de bienfaisance vous offre la garantie d'un revenu fixe jusqu'à votre décès. Parmi les avantages clés, soulignons la déduction fiscale. Cette forme de don vous permet de bénéficier d'un taux avantageux, avec des implications fiscales minimales, voire inexistantes. Vous aurez ainsi l'assurance de soutenir des causes qui vous tiennent à cœur tout en bénéficiant d'un revenu continu jusqu'à la fin de vos jours. C'est une occasion unique de laisser un héritage durable et de concrétiser votre désir d'aider de manière perpétuelle. De plus, la première année, vous recevrez un reçu fiscal équivalent à 20 % du capital versé.

Coup de chapeau à nos femmes d'ici !

Au sein de Mission inclusion, 50 % des rentes viagères actives sont souscrites par des femmes. Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre générosité et votre soutien indéfectible et durable. Votre engagement à l'égard de la rente viagère de bienfaisance témoigne de votre détermination à créer un impact positif et durable. Nous sommes honoré-es de vous accompagner dans cette noble démarche.

**POSEZ
UN GESTE
GÉNÉREUX
ET PAYANT EN
CONTRACTANT
UNE RENTE
VIAGÈRE DE
BIENFAISANCE**

NOS TAUX DE RENTE EN VIGUEUR

FEMME	ÂGE	HOMME
5,43 %	65 ans	5,91 %
6,09 %	70 ans	6,62 %
6,54 %	75 ans	7,16 %
7,73 %	80 ans	8,46 %
8,69 %	85 ans	9,18 %

* Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (octobre 2023) et sont basés sur un capital cédé de 20 000 \$.

L'ESPOIR EN HÉRITAGE

LE DON TESTAMENTAIRE, LA FORME DE DON LA PLUS ACCESSIBLE

On pense souvent qu'il faut être riche pour être philanthrope. Avec le don par testament, devenir un bienfaiteur ou une bienfaitrice est à la portée de tout le monde. Quel que soit le montant de vos liquidités ou de votre succession, vous pouvez contribuer à changer les choses tout en soutenant les êtres qui vous sont chers. En donnant ne serait-ce qu'une petite partie de votre patrimoine, vous pouvez avoir un impact significatif, tout en continuant de soutenir ceux et celles que vous aimez.

Un legs est une promesse de don qui se réalisera à votre décès. La plupart des gens choisissent de léguer tout ce qu'ils ont à leur famille, à leurs proches. En apparence, c'est logique. En réalité, votre succession sera imposée, et assez fortement. En choisissant d'appuyer des organismes de bienfaisance que vous respectez, vous pouvez réduire le montant de vos impôts à payer, parfois jusqu'à zéro. Votre comptable ou votre fiscaliste sera en mesure de vous donner l'heure juste à ce sujet. Le don testamentaire est la forme de don la plus courante, la plus accessible et la plus simple.

Un legs ne requiert aucun montant minimum; il est modifiable ou révocable et s'adapte à toutes situations. Tout actif peut être légué par testament : liquidités, œuvres d'art, actions, placements REER ou FERR.

« J'ai eu la chance d'avoir une vie privilégiée sur le plan tant personnel que professionnel. J'ai œuvré pendant près de 40 ans dans le domaine de la santé et des enfants. C'est pourquoi il est important pour moi, sinon essentiel, de témoigner ma reconnaissance à la vie par un don de partage testamentaire. »

Madame Susan Kimpton

Donatrice et pédiatre à la retraite



Vous pouvez faire un don général à notre organisation en désignant la Fondation Jules et Paul-Émile Léger (118923689 RR0001) dans votre testament.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à demander la trousse informative sur le don testamentaire à notre équipe des dons majeurs et planifiés en téléphonant au 514 495-2424, poste 135, ou en cochant la case appropriée sur le coupon ci-joint.

NOTE IMPORTANTE : Afin d'avoir la chance de vous remercier de votre vivant, de s'assurer de comprendre vos volontés et de mieux planifier nos projets et notre budget, notre Fondation préfère connaître à l'avance l'intention de tout don testamentaire.



DONNER À MISSION INCLUSION, C'EST INVESTIR POUR UN MEILLEUR MONDE

**AIDEZ-NOUS À ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF
ANNUEL DE 800 000 \$!**

Saviez-vous que Mission inclusion est l'une des seules fondations publiques à œuvrer dans l'ensemble de la province et dans plusieurs pays? Pour nous, l'inégalité sociale est une frontière invisible, c'est pourquoi nous sommes partout! Grâce à votre soutien et à votre engagement, nos actions améliorent la qualité de vie et l'inclusion des populations vulnérables au Québec et dans le monde. De tout cœur, merci de donner pour les générations futures, pour une meilleure société.



Transformer le monde en le rendant plus inclusif

Façonnez l'avenir avec nous : réservez dès maintenant un entretien personnalisé avec un membre de l'équipe professionnelle en dons planifiés.

Les membres de l'équipe des dons majeurs et planifiés de Mission inclusion sont des gens professionnels capables de vous présenter vos meilleures options fiscales. Ils sont en mesure de se déplacer pour discuter avec vous des outils à votre disposition pour réaliser vos objectifs philanthropiques et, avons vous, changer le monde.

Merci !

CONNAISSEZ-VOUS LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE DONNER À MISSION INCLUSION?

Mission inclusion mène des actions qui changent réellement des vies. Vous pouvez contribuer à notre mission de plusieurs façons :

- ✓ **En faisant un don unique** : peu importe la somme, chaque contribution compte!
- ✓ **En faisant un don mensuel** : vous assurez ainsi à notre Fondation un revenu stable et vous nous aidez à réduire notre empreinte écologique.
- ✓ **En faisant un don planifié** : que ce soit un don testamentaire, une rente viagère, un don d'actions ou un don d'assurance vie, vous laisserez une empreinte indélébile sur notre Fondation.

Envie d'en savoir plus?

Communiquez avec Sophie Blouin à l'adresse sophie.blouin@missioninclusion.ca ou au 514 495-2424, poste 135.

Pour en savoir plus sur les retombées de votre don, abonnez-vous à notre infolettre :



Bulletin d'information de



130, avenue De L'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 514 495-2409 | 1 877 288-7383

missioninclusion.ca   

Dépôt légal -- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021 -- PP 40036970
Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001

